

## Ô label vert

Divers labels et autres gages de (plus ou moins) sérieux ont investi le secteur de la peinture. Outre des critères de qualité technique, ils assurent une bride (plus ou moins lâche) quant à l'impact sur la santé et l'environnement. A noter : une peinture non labellisée n'est pas forcément non pertinente.



😊 L'association européenne **Natureplus** réclame des tests exigeants, la garantie de l'origine des matières utilisées, proscrit les composés à risques... Les matières premières à base végétale ou de caséine doivent être d'origine renouvelable ou minérale à 99 % et la part de solvants organiques des peintures minérales (qui ne peuvent contenir plus de 5 % de composants chimiques) est plafonnée à 0,05 %. Les produits minéraux doivent être largement disponibles, issus du recyclage ou extraits sans danger pour la biodiversité.

*à origine de matières 300 mg/m<sup>3</sup>*



😊 La revue de consommateurs allemande **Öko-Test** est réputée pour son sérieux et la prise en compte de l'environnement dans ses tests. La mention « Sehr gut » (« très bien ») est gage de qualité.



😊 L'association allemande **Ökoplus** teste des produits nationaux selon un cahier des charges complet et global. Les notes qui leurs sont attribuées vont de 500 (bon) à 1000 points (parfait). Pas mal de produits vendus en France – Auro, Biofa, Livos, Volvox – sont listés sur le site Web (en allemand) [www.oekoplus.de](http://www.oekoplus.de)



😞 Le label privé **Ecocert** requiert 95 % de composants naturels ou d'origine naturelle, refuse OGM et nanoparticules, impose l'information des consommateurs quant à la présence d'éléments de synthèse. Les émissions de COV doivent être A+ et leur teneur maximale, de 3 g/l.



😞 Le label **Pure** (porté par des professionnels du secteur) est attribué à des produits labellisés Ecocert, mais n'apporte pas de gage supplémentaire.



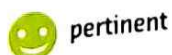
😞 La certification allemande **Der Blaue Engel** (L'Ange bleu) est assez tolérante. Elle autorise une teneur en solvants dix fois plus élevée que Natureplus.



😞 Un peu plus exigeant que NF Environnement, l'**Ecolabel européen** est boudé par les fabricants de peintures naturelles. Aucune exigence en termes d'origine des matières, de procédés de transformation, de gestion de la fin de vie du produit ou de transparence réelle sur les étiquettes. Les substances cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR) toxiques et très toxiques ne sont pas interdites, tout comme des phtalates. En 2014, ce label public a renforcé le contrôle et l'information sur les substances utilisées. Les seuils en COV, formaldéhydes ou hydrocarbures aromatiques ont été abaissés et les COSV sont désormais pris en compte.



😞 **NF environnement** exclut la présence de métaux lourds et de divers éthers de glycol et les émissions de sulfate de soufre doivent être communiquées. Rien n'est fait concernant les formaldéhydes et autres substances CMR et les seuils de COV ne vont pas au-delà de la norme européenne.



pertinent



moyennement pertinent



non pertinent